



Le 15 décembre 2016

Objet : Commune nouvelle du Val d'Orger

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, nos deux communes de Gaillardbois-Cressenville et Grainville ont engagé depuis l'automne 2015 une démarche de rapprochement, concrétisée grâce à un important travail collectif mené par les élus municipaux.

Par arrêté du 3 août dernier, Monsieur le Préfet de l'Eure a officialisé la création au 1er janvier 2017 de la commune nouvelle du Val d'Orger.

Dans un contexte de forte diminution des moyens financiers alloués par l'Etat, nous avons choisi d'unir nos forces et de nous inscrire dans le mouvement sans précédent de rapprochement des communes françaises. Cette tendance ne faiblira pas dans les prochaines années.

Il nous apparaît important de rappeler les principes fondateurs et les enjeux de la commune nouvelle. Aussi, vous trouverez joint au présent courrier un document de présentation : personnel communal, fonctionnement des écoles, vie quotidienne, etc.

Dès les premiers jours de janvier, le conseil municipal de la commune nouvelle sera installé et procédera à l'élection du Maire et des Adjointes.

Afin d'informer les familles sur le fonctionnement des écoles à compter de septembre 2017, une journée portes ouvertes est organisée dans les écoles de Gaillardbois et Grainville, le samedi 28 janvier 2017 de 10h à 11h30, en présence du personnel enseignant et des élus.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.  
Et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments dévoués.

**Daniel BLAVETTE**  
Maire de Grainville

**JM. WIERZBICKI**  
Maire de Gaillardbois-Cressenville